

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Mamoudzou, le 24 mai 2024

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

L'Agence Régionale de Santé dément les informations selon lesquelles un lot d'eaux embouteillées défectueux serait à l'origine d'un décès lié au choléra

Plusieurs communications relayées ces derniers jours sur les réseaux sociaux rapportent que l'enfant décédé des suites du choléra, le mercredi 8 mai dernier, aurait été contaminé par un lot de Cristaline défectueux. L'Agence Régionale de Santé de Mayotte dément fermement ces informations.

Dans le cadre des analyses qu'elle conduit, l'ARS a mis en évidence le lundi 13 mai un lot de Cristaline **ELENA** (numérotation **M1 03/11/25**) défectueux. Des investigations sont en cours sur ce sujet.

Toutefois, aucun lien n'existe entre ce lot défectueux et le décès de l'enfant survenu le mercredi 8 mai dernier des suites du choléra.

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte reste pleinement mobilisée pour contenir l'épidémie de choléra et protéger la santé des populations.

Pour en savoir plus sur le choléra : <https://www.mayotte.ars.sante.fr/faq-cholera>